

**Compte-rendu  
de réunion**

**RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE  
DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC**

<b>Date</b>	24 septembre 2009	<b>Heure</b>	18 h 30
<b>Endroit</b>	Centre culture et environnement Frédéric Back – local 322 870, avenue De Salaberry, Québec		
<b>Rédigé par</b>	Mathieu Painchaud	<b>Signature</b>	
<b>ORDRE DU JOUR</b>			
1. Adoption de l'ordre du jour			
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 16 juin 2009			
3. Présentation sur les dépassements de normes (HCl et CO)			
4. Diminution de la vente de vapeur			
5. Retour sur la résolution 09-CA-21 du Conseil de quartier Maizerets			
6. Lettre de M. Raymond Dion			
7. Varia			
<b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b>			
<b>Membres votants</b>			
Anne Beaulieu	Élue, arrondissement de Limoilou		
Nicole Blouin	Conseil de quartier Vieux-Limoilou		
Alain Loubier	Élu, arrondissement de Limoilou		
Yvan Ouellet (pour Claude Pouliot)	Conseil de quartier des Maizerets		
Antoine Carrier	AmiEs de la terre de Québec		
Nicolas Faucher	Cégep Limoilou, milieu socio-économique		
Raymond Dion	Élu, Ville de Québec		
Steve St-Cyr	Conseil de quartier Lairet		
<b>Membres sans droit de vote</b>			
Anne-Marie Cantin	Communauté métropolitaine de Québec		
Benoît Delisle	Service des travaux publics, Ville de Québec		
Denis Robillard	Service de l'environnement, Ville de Québec		
Slavko Sebez	Direction régionale de santé publique		
Richard Bourget	Arrondissement de Limoilou, Ville de Québec		

**ÉTAIENT ABSENTS**

**Membres votants**

Alexandre Turgeon  
Claude Pouliot

Conseil régional de l'environnement  
Conseil de quartier des Maizerets

*Compte-rendu de réunion*

<i>Objet</i>	<i>Date</i>
<b>COMITÉ DE VIGILANCE DE L'INCINÉRATEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC</b>	<b>24 septembre 2009</b>
	<b>SUIVI</b>
<b>0. Ouverture de la réunion.</b>  ➤ Mme Anne Beaulieu souhaite la bienvenue à tous.	
<b>1. Adoption de l'ordre du jour.</b>  ➤ M. Yvon Ouellet souhaite faire ajouter la question des mesures de températures dans les fours en varia.  ➤ L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Steve St-Cyr, appuyé par M. Yvon Ouellet.	
<b>2. Adoption du compte-rendu de la réunion du 16 juin 2009.</b>  ➤ Certaines précisions sont apportées au compte rendu du 16 juin 2009, spécifiquement sur les circonstances entourant le départ de M. Benoît Delisle. En complément d'information, M. Benoît Delisle mentionne que le système de mesure en continu, entre autres des températures, sera effectif en mars ou avril 2010. M. Slavko Sebez réitère la volonté de la Direction de santé publique de voir ce système fonctionner.  ➤ M. Denis Robillard suggère qu'à l'avenir, les modifications importantes aux PV soient envoyées plus d'avance au secrétaire.  ➤ L'adoption du compte rendu de la réunion du 16 juin 2009 est proposée par M. Nicolas Faucher, secondé par M. Antoine Carrier.	Rapporter le sujet du déferailage à la prochaine rencontre du comité.  Mathieu Painchaud enverra le PV du 16 juin aux membres pour approbation.

### 3. Présentation sur les dépassements de normes (HCl et CO)

- M. Denis Robillard présente les résultats de la dernière campagne d'échantillonnage, datant de juin 2009. Plusieurs constats en ressortent :
  - La norme de HCl a été dépassée sur toutes les lignes et un avis d'infraction a été émis par le ministère. En septembre 2008, un surdosage de chaux avait permis de rencontrer la norme. En juin, l'exploitant a sous-dosé la chaux par rapport aux demandes de la Ville. Ne respectant pas la norme d'émission, l'exploitant s'est vu obligé de reprendre l'échantillonnage (septembre) à ses frais, en dosant correctement la chaux. Cette fois-ci, la norme de HCl a été rencontrée.
  - Lorsque l'appareil de mesure en continu sera fonctionnel, le dosage de chaux sera mesuré pour être en deçà de la norme.
  - Par ailleurs, les dépassements de norme des dioxines et furannes en situation de démarrage ont été réglés grâce aux nouvelles procédures de gavage en charbon activé.
  - Le CO ne rencontre pas la norme non plus, mais les émissions de ce contaminant se sont considérablement améliorées, témoignant par le fait même d'une meilleure combustion dans les fours. M. Denis Robillard ajoute que la norme sur le CO est très sévère.
  - Une corrélation existe entre les émissions de CO et celles de cadmium, de chrome, de plomb et d'arsenic.
- M. Yvon Ouellet questionnant la fiabilité du processus, M. Denis Robillard rétorque que le système de mesure en continu améliorera le fonctionnement du système de traitement.
- M. Benoît Delisle complète en mentionnant que le problème du HCl aurait été détecté même en l'absence d'échantillonnage, simplement en constatant les quantités plus faibles de chaux utilisées par l'exploitant. Les sommes payées par la Ville pour les réactifs seront d'ailleurs remboursées.
- M. Nicolas Faucher s'interroge à savoir s'il est possible de rencontrer la norme de CO. M. Benoît Delisle dit que oui car elle a déjà été atteinte à d'autres occasions.
- M. Steve St-Cyr s'inquiète des efforts considérables à déployer pour rencontrer la norme du CO et s'interroge sur la raison d'exigences si sévères. M. Benoît Delisle explique que des émissions faibles en CO témoignent d'une bonne combustion, situation gagnante sur plusieurs points. Selon M. Denis Robillard, les émissions de HAP, de chlorophénols et de chlorobenzènes sont liées au CO. Sur ces contaminants, M. Yvon Ouellet demande quels composés sont émis suite à leur combustion. M. Denis Robillard explique que du HCl peut s'en dégager, mais qu'il est capté par la chaux dans le système de traitement.

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Anne Beaulieu s'étonnant de la rapidité de l'analyse des échantillonnages, M. Denis Robillard explique que la vitesse de traitement dépend des éléments analysés.</li> <li>➤ M. Nicole Blouin demande si la norme pourra être appliquée sur les mesures en continu. M. Benoît Delisle explique que non, elles seront appliquées sur des mesures ponctuelles tel que le demande la réglementation du gouvernement du Québec.</li> </ul>	
<p><b>4. Diminution de la vente de vapeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mme Anne Beaulieu mentionne que les fermetures sporadiques de la papetière White Birch ont entraîné une diminution des ventes de vapeur de l'incinérateur. M. Benoît Delisle complète en révélant que l'industrie a été 43 jours à l'arrêt, diminuant de 1,3 millions \$ les revenus à la Ville.</li> <li>➤ M. Alain Loubier s'inquiète à savoir si d'autres fermetures de la papetière étaient prévues. M. Benoît Delisle se fait rassurant en expliquant les raisons pour lesquelles la White Birch ne leurs semble pas près de fermer (coût en énergie, approvisionnement assuré, gros consommateurs fiables, etc.).</li> <li>➤ Une parenthèse est ouverte par Mme Nicole Blouin à savoir que ce qui est incinéré aujourd'hui ne pourra être valorisé demain. M. Benoît Delisle ajoute que le « landfill mining », action de chercher les sites d'enfouissement à la recherche de ressources, se fait actuellement aux Etats-Unis et que dans la majorité des cas, on utilise la matière pour de la valorisation énergétique.</li> <li>➤ Considérant les difficultés à rencontrer la norme de CO ainsi que les éventuels problèmes de vente de vapeur, M. Yvon Ouellet questionne les autorités de la Ville à savoir s'il existait des mesures advenant la nécessité d'une fermeture d'urgence de l'incinérateur. M. Benoît Delisle affirme que les déchets seraient envoyés directement au lieu d'enfouissement, site qui pourrait accueillir environ 6 mois de déchets non incinérés.</li> <li>➤ M. Antoine Carrier questionne sur les coûts de l'élimination par incinération par rapport à l'enfouissement. M. Benoît Delisle révèle des coûts actuels de 96\$/tonne avant les revenus liés à la vente de vapeur (évalués à 33\$/tonne) pour l'incinération par rapport à 87\$/tonne pour l'enfouissement.</li> </ul>	

<p><b>5. Retour sur la résolution 09-CA-21 du Conseil de quartier Maizerets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les membres du comité prennent connaissance de la lettre rédigée par M. Mathieu Painchaud et Mme Anne Beaulieu et apportent leurs commentaires.</li> </ul>	<p>La lettre sera modifiée et Anne Beaulieu l'enverra au Conseil de quartier Maizerets</p>
<p><b>6. Lettre de M. Raymond Dion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La lettre adressée à la Direction de la santé publique est déposée au comité pour information.</li> </ul>	
<p><b>7. Varia</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ M. Yvon Ouellet mentionne que l'information sur les mesures de températures dans les fours de l'incinérateur sera acheminée au Conseil de quartier Maizerets.</li> <li>➤ Mme Nicole Blouin questionne les performances de l'incinérateur quant à l'utilisation d'eau. M. Benoît Delisle répond en faisant référence aux chiffres déjà présentés au comité et rappelant que les quantités les plus importantes d'eau utilisées vont à la production de vapeur.</li> <li>➤ Mme Anne-Marie Cantin mentionne que la visite du lieu d'enfouissement technique prévue pour septembre sera reportée au printemps.</li> </ul>	